leffa d'avoir été privé de ses crochets venimeux, il voulut s'en assurer.

—Laissez-moi à mon tour manier le serpent.

—Etes-vous un cisowy? s'écrie l'Arabe. Avez-vous une foi implicite dans la protection de notre patron Seedna Eiser, le saint derviche?

—Je n'y crois pas beaucoup.

—Alors, gardez-vous de toucher le leffa, votre heure serait venue Faites moi passer un animal vivant quelconque; vous allez voir.

On apporte un poulet; le jongleur prend le serpent, lui livre le volatile. Aussitôt mordue, la pauvre bête court dans la chambre, chancelle, s'arrête, tombe, se débat, se relève et meurt. Ce fut l'affaire de quarante secondes. Une minute après, sa chair était devenue toute bleuâtre; une minute de plus encore, elle commençait à se décomposer.

M. Drummond n'insista plus pour passer sa main sur le dos du reptil. Il pense que le jongleur trouve moyen d'empêcher le serpent de le mordre avec ses crochets, ou bien qu'il possède quelqu'antidote qu'il applique sur la blessure lorsqu'il la porte à sa bouche. Les Maures s'en tiennent à une explication beaucoup plus simple; ils attribuent le tout à un sortilége.

Rien de plus commun dans le Maroc que les objets enchantés; il y avait dans une des batteries de Tanger, avant le 6 août, un canon auquel la voix publique attribuait des propriétés miraculeuses. Il était démontré qu'une femme était exempte des douleurs habituelles de l'enfantement lorsqu'elle était venue, lors de sa grossesse, s'asseoir sur cette pièce d'artillerie. Privé de ses propriétés médicales, ce canon n'était d'ailleurs bon à rien, tout au plus à tuer ceux qui l'auraient employé à faire feu sur un ennemi.

Suite et fin au prochain numéro.

UN MOT d'un catholique sur quelques travaux protestans, par M. Franz de Champagny; 1 vol.-in-8, 260 pages, chez Waille, 6 et 8, rue Cassette. Prix. . . . . 2 fr. 50 c.

Communiquer à ses lecteurs l'impression qu'ont fait naître dans son esprit des écrits protestants, recommandables d'ailleurs par le nom et le mérite de leurs auteurs, recueillir leurs aveux, mettre à nu leurs propres sentiments, bien plus que les siens, tel a été le but et la pensée de M. de Champagny dans ce travail nouveau sur le protestantisme. Le succès qui en accueillit la pensée, lorsqu'une feuille périodique en reproduisit le premier jet, et comme l'ébauche, est garant de celui réservé aux recherches plus complettes et plus développées de l'auteur. On ne pouvait suivre avec plus de bonheur, dans ses milles formes, ce moderne *protée* du christianisme, qui se modifie avec les jours, change avec les années, multiplie ses noms comme ses masques, et n'a de vrai que sa dénomination générique de *protestantisme*. Seulement, l'auteur ne nous a pas semblé assez explicite dans les réserves qu'il devait apporter sur le livre du *Mariage* de Mme. Georges Sand. Il faut rendre justice au talent, sans doute, dans ce qu'il a de noble et d'heureux, mais, quand les inspirations louables sont des exceptions chez ce talent, il faut le signaler à l'inexpérience, et c'est ce que n'a pas fait M. de Champagny. Il y avait plus d'un rapprochement significatif à faire entre l'auteur du livre du *Mariage* et l'auteur de *Consuélo* et de *Mauprat*... Nous laisserons nos lecteurs le sentir. C'est le seul reproche, si c'en est un, à faire au livre de M. de Champagny dont le style est dans une noble harmonie avec sa pensée.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A LOUER.
PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornements et Objets d'Eglise,
AUSSI
Pour marchandises de tous genres.
PAR J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE,
DEDIE A LA JENESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

A VENDRE
A CE BUREAU
CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

LE Soussigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet
D'OUTILS POUR RELIURE,
informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.
O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.
LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer.
La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chelins par acre, selon la situation.
La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.
La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Quebec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjognantes, comprenant environs 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.
Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

R. A. Young, Ecuyer, N. P.	Québec.
James Court, Ecuyer, ...	Montréal.
Smith Leith, Ecuyer, ...	Pont St. François.
Alexander Rea, Ecuyer, ...	Metcalfe, Roxton.
Horace Lyman, Ecuyer, ...	Granby.
David Wood, Ecuyer, ...	Shefford,
L'hon. P. H. Knowlton, ...	Brome.
Thomas Tait, Ecuyer, ...	Melbourne.
John Wadleigh, Ecuyer, ...	Kingsey.
J. L. Marcer, Ecuyer, ...	Drummondville.
Joshua Foss, Ecuyer, ...	Eaton.
Thomas Gordon, Ecuyer, ...	Campton.
P. Hubbard, Ecuyer, ...	Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P.	Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P.	Berthier.
Dr. Bouthilier, M. P. P.	St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.
Sherbrooke, 28 août 1844.
Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.
LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement
On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTRE
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.